

**PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE**

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE CLEVELAND

Procès-verbal de la séance extrait du livre des délibérations de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de du Canton de Cleveland, tenue le lundi 5 juillet 2021 à 19h30, à laquelle sont présents

- ❖ Monsieur Daniel Braün
- ❖ Monsieur Charles Brochu
- ❖ Monsieur Éric Courteau
- ❖ Monsieur Fernand Leclerc
- ❖ Monsieur Johnny Vander Wal
- ❖ Madame Sylvie Giroux

Formant quorum des membres du conseil municipal, sous la présidence de monsieur le maire Herman Herbers.

Monsieur Camille Auble directeur général et secrétaire-trésorier ainsi que Francesca Lebrasseur, greffière adjointe, sont également présents.

Aucun public n'est présent.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-07-01**

Adoption de l'ordre du jour tel que modifié avec dispense de lecture

---

La séance est déclarée ouverte à 19h30

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Éric Courteau  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que modifié :

**Ordre du jour**

1. Bienvenue par Monsieur le Maire
2. Présences
3. Constatation du quorum par Monsieur le Maire qui déclare la séance régulièrement tenue
4. Adoption de l'ordre du jour avec dispense de lecture
5. Adoption du procès-verbal du lundi 7 juin 2021 avec dispense de lecture
6. Finances
  - 6.1 Acceptation des comptes à payer
  - 6.2 Acceptation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport
  - 6.3 Acceptation des salaires, DAS et des frais de déplacement
7. Administration et affaires courantes
  - 7.1 Amendement du procès-verbal du lundi 3 mai 2021

- 7.2 Adoption du règlement No. 579 modifiant les limites de vitesse - rue Orford et domaine Picken
- 7.3 Entérinement d'embauche pour deux étudiants
- 7.4 Entérinement d'embauche pour le coordonnateur des parcs et des sports
- 8. Développement local et régional
  - 8.1 Appuie à la demande de l'OSBL Celtic de Richmond
- 9. Urbanisme
- 10. Voirie
- 11. Correspondance
- 12. Rapport des activités du Maire
- 13. Varia
- 14. Période de questions du public
- 15. Levée de la séance

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-07-02**

Adoption du procès-verbal du lundi 7 juin 2021 avec dispense de lecture

---

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Fernand Leclerc

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** le procès-verbal de la séance du 7 juin 2021 soit adopté tel que présenté.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-07-03**

Acceptation des comptes à payer

---

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Daniel Braün

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** la municipalité du Canton de Cleveland accepte les comptes à payer au montant de 249 921,58 \$ tel que présenté aux membres du conseil.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-07-04**

Acceptation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport

---

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Johnny Vander Wal

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** la municipalité du Canton de Cleveland accepte les dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport pour un montant de 58 541,92 \$ auquel s'ajoute le total des chèques émis 1 626 \$, le tout tel que présenté aux membres du conseil.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-07-05**Acceptation des salaires, DAS et des frais de déplacement

---

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Charles Brochu**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** la municipalité du Canton de Cleveland accepte les salaires, DAS et des frais de déplacement au montant de 46,00 \$ tel que présenté aux membres du conseil.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-07-06**Amendement du procès-verbal du lundi 3 mai 2021

---

**CONSIDÉRANT QU'** une omission dans le procès-verbal du 3 mai 2021.

Il est,

**PROPOSÉ** par Madame Sylvie Giroux**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**D'AMENDER** la page 5141 du procès-verbal du 3 mai 2021 pour ajouter les précisions manquantes en lien avec l'abstention de vote du conseiller M. Johnny Vander Wal.

**RÈGLEMENT NUMÉRO 579**Concernant la limite de vitesse sur rue Orford et du Domaine Picken

---

**CONSIDÉRANT** le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 626 du Code de la sécurité routière (L.R.Q., c. C-24.2) permet à une municipalité de fixer par règlement la vitesse minimale ou maximale des véhicules routiers dans son territoire;

**CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par Monsieur Éric Courteau lors de la séance de ce conseil tenue le 7 juin 2021 – Résolution 2021-06-11

**CONSIDÉRANT** qu'un projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du 7 juin 2021

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de voirie du 12 mai 2021;

**CONSIDÉRANT** que le directeur général secrétaire-trésorier mentionne que l'objet du présent est de modifier les limites de vitesse des rues Orford et du Domaine Picken.

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Éric Courteau**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** le règlement numéro 579 soit adopté avec dispense de lecture.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-07-08**Embauche de deux étudiants pour la saison estivale 2021

---

**CONSIDÉRANT QU'** il est dans l'intérêt de la municipalité d'engager des étudiants pour le service de voiries et des parcs;

**CONSIDÉRANT** l'application de la municipalité à des subventions salariales pour les étudiants.

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Daniel Braün**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**DE CONFIRMER** l'embauche de Yoan Picard au poste d'étudiant en voirie pour la saison estivale 2021, et ce, depuis le lundi 5 juillet 2021 jusqu'au 29 août 2021 au salaire de 15,50 \$ de l'heure;

**DE CONFIRMER** l'embauche de Nathan Robichaud au poste d'étudiant en voirie pour la saison estivale 2021, et ce, depuis le lundi 5 juillet 2021 jusqu'au 29 août 2021 au salaire de 15,50 \$ de l'heure.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-07-09**Embauche de coordonnateur parc et sports pour la saison estivale

---

**CONSIDÉRANT QU'** il est dans l'intérêt de la municipalité d'engager une ressource pour la remise en état des infrastructures sportives et des parcs;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil souhaite offrir aux citoyens des infrastructures sportives et des parcs de la meilleure qualité possible.

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Fernand Leclerc**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**DE CONFIRMER** l'embauche de Monsieur Rock Daigle au poste de coordonnateur des infrastructures sportives et des parcs;

**D'AUTORISER** le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité, le contrat un travail renouvelable pour 4 mois jusqu'au 31 août 2021.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-07-10**Appui à la demande de L'OSBL CELTIC de Richmond

---

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil reconnaît pleinement le travail des bénévoles en lien avec les activités sportives de la région;

**CONSIDÉRANT QUE** sans le travail de ces bénévoles et leur implication quotidienne, de nombreux services sportifs seraient remis en cause;

<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	l'augmentation du nombre d'inscriptions reflète une demande de la population, notamment des jeunes, à la pratique sportive;
<b>CONSIDÉRANT QU'</b>	il fait partie du rôle de la municipalité d'encourager les actions communautaires répondant à un besoin des citoyens.
<b>CONSIDÉRANT</b>	l'adoption par la municipalité d'une politique des saines habitudes de vie;
<b>CONSIDÉRANT</b>	l'entente intermunicipale en loisirs adoptée par la municipalité.

Il est,

**PROPOSÉ** par Madame Sylvie Giroux

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

<b>QUE</b>	le conseil se positionne en faveur de la demande du club de soccer Celtic de Richmond, transmise au comité des loisirs pour l'achat du matériel nécessaire à la réalisation des activités.
------------	--

#### **CORRESPONDANCE**

---

La correspondance a été déposée à la table du conseil et les suivis demandés par les membres du conseil seront effectués et déposés aux archives après épuration.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC**

---

Aucun citoyen ne s'est présenté pour la période de questions.

Les citoyens pouvaient soumettre leur question par courriel avant 19 heures le 5 juillet 2021

Aucune question reçue.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-07-11**

Levée de la séance

---

L'ordre du jour étant épuisé.

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Charles Brochu

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

<b>QUE</b>	la séance soit levée à 20h03.
------------	-------------------------------

#### **DISPONIBILITÉ DE FONDS**

---

La Municipalité du Canton de Cleveland a adopté un règlement no 553 sur le contrôle et le suivi budgétaire et déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses, lors de la séance du Conseil municipal du 6 août 2018, le tout en conformité avec les articles 165.1, 176.4, 960.1 et 961 du Code municipal.

L'autorisation des dépenses projetées faisant l'objet des présentes est donc issue dudit règlement et du suivi et contrôle édicté et qui sera réalisé par le Comité des finances de la municipalité, le tout en conformité avec la loi.

#### **APPROBATION DES RÉOLUTIONS**

---

« Je, Herman Herbers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

À Canton de Cleveland, ce 6e jour du mois de juillet de l'an deux mille vingt et un.

---

Herman Herbers, Maire

---

Camille Auble, Secrétaire-trésorier